



FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Réaliser des TRAVAUX OU INTERVENTIONS D'ORDRE ELECTRIQUE ou ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE.

CONTENU DE LA FORMATION : Citer les limites de l'HABILITATION de son habilitation. Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE. Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT. Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. Décrire les séquences d'une CONSIGNATION; Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT. Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS et TRAVAUX BT.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En multi-modal V1 : En Visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 21 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : PRE-REQUIS : : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment : • différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, • identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ; • identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ; • lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

RESULTAT ATTENDU : Savoir travailler en sécurité. Etre habilitable par son chef d'entreprise.

FINANCEMENT POSSIBLE : Fond d'entreprise, OPCA, fond individuel.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers

formation en présentiel

formation multimodale V1

Formation multimodale V2

FORMACODE 24049

Répertoire spécifique RS 1627 à 1632

RNCP non applicable

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES
ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

	DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION	
		Enonce les effets du courant électrique sur le corps humain
		Donne les noms et les limites des différents domaines de tension.
	DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.	
		Cite les limites de l'environnement électrique.
	DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.	
		Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
	DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.	
		Connaît de rôle des intervenants.
	DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection	
		Connait et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux	
		Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
		Connaît les équipements de protection collective et leur fonction.
	DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.	
		Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un	
		Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
		Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
	Pratique	
		Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habiliter selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE
DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV
PROGRAMME MULTIMODAL V1**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	<i>En classe virtuelle : 14h00</i>
	DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION
	Énonce les effets du courant électrique sur le corps humain
	donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
	DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
	Cite les limites de l'environnement électrique.
	DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
	Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
	DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.
	Connaît de rôle des intervenants.
	DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection
	Connaît et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux
	Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
	Connaît les équipements de protection collective et leur fonction.
	DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
	Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un
	Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
	Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
	Pratique : en présentiel 7h00
	Exercice pratique reprenant ce qui a été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habiliter selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE
DES ELECTRICIENS BR/B1/B2/BC/BE EMV
PROGRAMME MULTIMODAL V2**

DOMAINE DE COMPETENCE	POINTS ABORDES
	<i>A distance : 14h00</i>
	DC1 Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION
	Énonce les effets du courant électrique sur le corps humain
	donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
	DC2 Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
	Cite les limites de l'environnement électrique.
	DC3 Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
	Donne la définition des symboles d'HABILITATION.
	DC4 Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.
	Connaît de rôle des intervenants.
	DC5 Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection
	Connaît et met en œuvre les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
	DC6 Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux
	Décrit les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
	Connaît les équipements de protection collective et leur fonction.
	DC7 Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
	Cite les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
	DC8 Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un
	Décrit la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la NF C18-510
	Décrit la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la NF C18-510.
	Pratique : en présentiel 7h00
	Exercice pratique reprenant ce qui a été vu sur l'ensemble de la formation et les spécificités du niveau.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habilitier selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**